



LA FRANÇAISE

La Française Rendement Global 2028 Plus - action T C EUR -

FR0013439890

un compartiment de l'OPCVM LA FRANÇAISE

Cette SICAV est gérée par La Française Asset Management,
société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion : L'objectif du compartiment est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence composite - 85% de la performance des obligations à échéance 2028 émises par l'Etat français et libellées en EUR + 15% de la performance de l'indice MSCI World, sur la période de placement recommandée de 9 ans à compter de la date de création du compartiment jusqu'au 31/12/2028. La rentabilité éventuelle du compartiment sera le fruit de la valorisation des coupons courus des obligations présentes en portefeuille, des variations de capital dues à la fluctuation des taux d'intérêt et des spreads de crédit ainsi que de la valorisation des instruments exposant le compartiment aux marchés actions. L'objectif de performance nette annualisée est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du compartiment. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du compartiment tient compte de l'estimation du risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille, du coût de la couverture du change et des frais de gestion de la société de gestion. **Indicateur de référence :** A titre de comparaison à posteriori : 15% MSCI World + 85% des obligations à échéance 2028 émises par l'Etat français et libellées en EUR. Le fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Le fonds n'est pas géré en référence à un indice.

Indicateur de référence : A titre de comparaison à postérieure : 15% MSCI World + 85% des obligations à échéance 2028 émises par l'Etat français et libellées en EUR. Le fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Le fonds n'est pas géré en référence à un indice.

Stratégie d'investissement : La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations tout en étant exposé aux marchés actions. **Poche obligataire :** Fourchette de sensibilité : de 9 à 0 (décroissante dans le temps). Le compartiment est investi dans des obligations émises par des entités privées ou publiques qui mûrissent au maximum en **décembre 2028** et/ou des obligations à échéance plus longue, mais qui disposent d'une option de rappel anticipé (« call ») avant **décembre 2028**. La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Le compartiment est investi jusqu'à 100% en obligations à taux fixe ou variable et autres titres de créances négociables, en instruments du marché monétaire et jusqu'à 30% en obligations convertibles, émis par des entités publiques et/ou privées des pays OCDE [0-100%] ; publiques hors OCDE (pays émergents) [0-50%] ; privées hors OCDE (pays émergents) [0-50%], de tous secteurs économiques. Les titres sont libellés en EUR et/ou USD et/ou GBP et/ou en NOK et/ou en CHF et/ou en SEK et/ou en CAD et/ou DKK. Le risque de change des titres non libellés en EUR est systématiquement couvert. Les émissions (ou à défaut les émetteurs) sont Investment Grade (notation supérieure ou égale à BBB- (Standard&Poors) ou Baa3 (Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) et/ou

émissions High Yield (à caractère spéculatif) (notation inférieure à BBB- ou Baa3 ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). L'investissement en titres non-notés est limité à 30% de l'actif net. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes mais pourra, lorsqu'une telle notation est émise, en tenir compte dans son analyse crédit. **Poche actions :** Le compartiment est exposé aux marchés actions mondiaux à hauteur de 40% maximum via des instruments dérivés, portant sur des indices représentatifs des marchés boursiers mondiaux. Les coupons générés par la poche obligataire forment l'enveloppe qui sera investie sur la poche actions. L'équipe de gestion pilotera le niveau d'exposition aux marchés actions en fonction du montant cumulé des coupons d'obligations restant à percevoir jusqu'à échéance, dont le niveau total baissera avec le temps, et en tenant compte de l'environnement de marché. Le compartiment pourra recourir aux obligations subordonnées financières et non financières (dont des obligations contingentes convertibles – « Cocos ») dans une limite globale de 20% de l'actif net. Le compartiment pourra avoir recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme, négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, sont utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille sur les marchés à terme d'actions et/ou d'indices et/ou de taux et/ou de crédit et dans un but de couverture uniquement sur les marchés de change à terme : futures, forwards, options, swaps, change à terme, Credit Default Swap, Non Deliverable Forward. Le compartiment pourra avoir recours à des Total Return Swap (TRS) dans la limite de 25% de l'actif net. L'exposition globale du portefeuille est limitée à 300% de l'actif net du compartiment. L'effet de levier financier est limité à 150% de l'actif net du compartiment. Compte tenu de la gestion mise en œuvre, le profil de risque du compartiment variera dans le temps, l'exposition aux différents facteurs de risque décroissant au fur et à mesure que l'on s'approche de l'échéance de la stratégie d'investissement. A l'approche de l'échéance du compartiment, la société de gestion optera, en fonction des conditions de marché qui prévaudront alors, soit pour la reconduction de la stratégie d'investissement, soit pour la fusion avec un autre OPCVM soit pour la liquidation du compartiment, sous réserve d'agrément AMF.

Durée de placement recommandée : jusqu'au 31 décembre 2028. Les souscripteurs sont informés que leur principal intérêt est de conserver leur investissement jusqu'au 31 décembre 2028 afin de pouvoir bénéficier dans les meilleures conditions du rendement actuariel proposé par le fonds.

Modalités de rachat : Les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jours ouvrés). **Le fonds sera fermé à la souscription le 30 juin 2024 après 11 heures.** A compter de cette date, seules les souscriptions précédées d'un rachat effectué le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur pourront être transmises.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur synthétique de risque de niveau 5 reflète les investissements dans des produits de taux libellés en euros et/ou USD et/ou GBP et/ou NOK et/ou CHF et/ou SEK et/ou CAD et/ou DKK, de notation Investment Grade ou spéculatives des pays OCDE ou hors OCDE, émis par des entités du secteur public et/ou privé, et le risque des marchés actions. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer

dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Cet OPC ne bénéficie pas d'une garantie en capital.

Risques importants pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Il s'agit du risque résultant de la dégradation de signature ou de défaut d'un émetteur. Lorsqu'un émetteur subit une dégradation de signature, la valeur de ses actifs baisse. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. **Risque de contrepartie :** Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative. **Risque de liquidité :** Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échange sont faibles, ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs. Cela pourra faire baisser la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

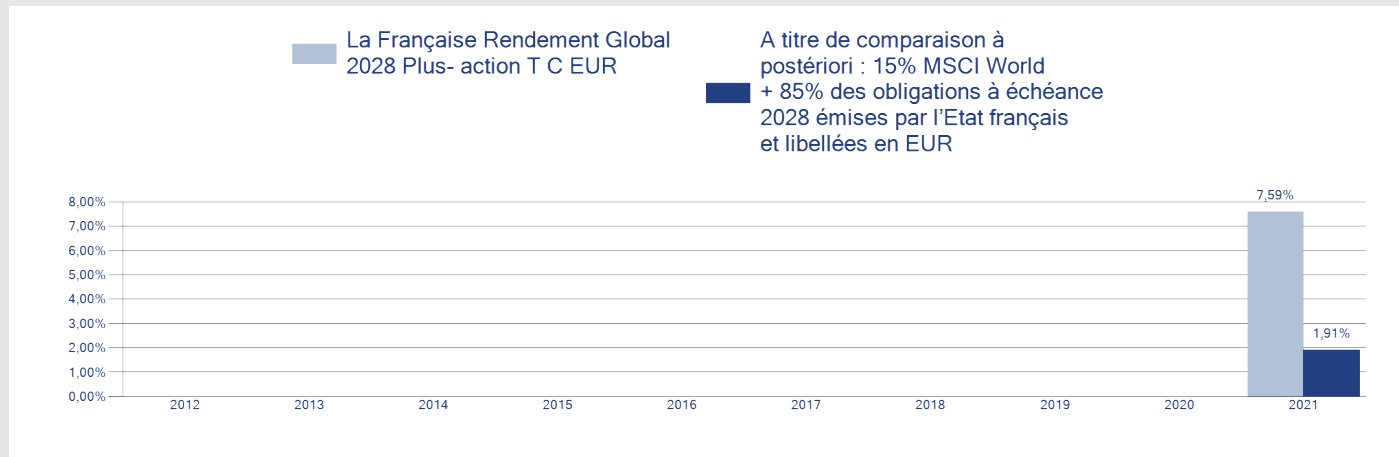
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,14 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/06/2022 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 31 à 33 du prospectus de cette SICAV, disponible sur le site internet www.la-francaise.com. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par la SICAV lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



SICAV créée le : 12/11/2018

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas S.A.

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts action T C EUR, action S, action T D USD H, action I D EUR, action R C EUR, action R D USD H, action T D EUR, action I C USD H, action I C EUR, action R D EUR : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@la-francaise.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : action S, action T D USD H, action I D EUR, action R C EUR, action R D USD H, action T D EUR, action I C USD H, action I C EUR, action R D EUR

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des actions de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de la SICAV.

Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Cette SICAV est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022